



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 8 juillet 2022

RD 520 « GORGES DE CROSSEY » : DES TRAVAUX DE SECURISATION ONT DEBUTE

La route départementale 520 est empruntée quotidiennement par plus de 3900 véhicules. Entre la section comprise entre le site d'escalade à Saint Joseph de Rivière et la sortie du défilé au droit de l'ancienne carrière Budillon Rabatel à Saint Etienne de Crossey, le secteur, surplombé par des falaises et versants rocheux calcaires, est exposé à un risque de chute de pierres. C'est pourquoi le Département a entrepris une nouvelle campagne de travaux indispensable pour assurer la sécurité des usagers. Le chantier se terminera le 26 août nécessitant des mesures d'exploitation routière spécifiques (coupures totales ou journalières de la RD 520).

En 2017, le Département, à la suite d'un diagnostic d'itinéraire établi en 2016, avait réalisé d'importants travaux de protection de la RD 520 contre les chutes de pierre. Cette première campagne avait permis de sécuriser la zone par la réalisation de purges, de débroussaillage, de confortements (ancrages, grillages plaqués) et de barrières grillagées.

Toutefois, le couvert végétal constitué essentiellement de buis, agissant comme « protecteur » contre les chutes de pierre, s'est fortement dégradé ces dernières années, notamment à cause de la pyrale du buis. Ne remplissant plus sa fonction, des chutes de pierre ont été à nouveau constatées. Aussi, le Département a conduit une analyse complémentaire du site qui a aussi permis d'identifier d'autres secteurs fragilisés qui n'avaient pu être décelés en présence de la végétation.

Une nouvelle campagne de travaux indispensable engagée cet été

C'est pourquoi le Département a programmé cet été, du 4 juillet au 26 août, une nouvelle campagne de sécurisation de la RD 520 imposant des contraintes de circulation. Le choix de concentrer les travaux sur la seule période estivale se justifie par la volonté :

- d'éviter les impacts sur les transports scolaires ;
- de limiter les impacts sur l'activité économique ;
- de réduire les risques d'interruption du chantier du fait de mauvaises conditions climatiques.

Les travaux consisteront en la réalisation de purges, de confortements et d'écrans pare-blocs.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3 phases de chantier avec des restrictions de circulation nécessaires

Le chantier va durer 8 semaines*. Il sera conduit en 3 phases, nécessitant le recours à des coupures totales ou journalières de circulation selon les modalités suivantes :

- jusqu'au 5 août 2022 - 5 semaines sous coupure totale de circulation 24 h/24 et 7j/7
- du 8 au 19 août 2022 - 2 semaines sous coupure journalière de circulation de 8h30 à 16h30 avec possible maintien de l'alternat de circulation entre 16h30 et 8h30 le lendemain matin ;
- du 22 au 26 août 2022 - 1 semaine sous alternat de circulation par feux tricolores et gestion manuelle.

Les deux premières phases nécessitent la mise en place d'une déviation pour garantir le lien entre Voiron et la Chartreuse avec un itinéraire de déviation par la RD 520 A via le « Col de la Placette » et l'agglomération de Voreppe, les RD 1075 et 1085 via Centr'Alp et les RD 121 et 1075 jusqu'au carrefour de « Plan Menu ». *Cf plan page suivante.*

Cet itinéraire de déviation est identique à celui mis en œuvre en 2017 lors de la première phase de travaux de sécurisation de l'itinéraire.

Information en temps réel sur www.itinisphere.fr.

*sous réserve d'aléas sanitaires ou météorologiques

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan de déviation :

